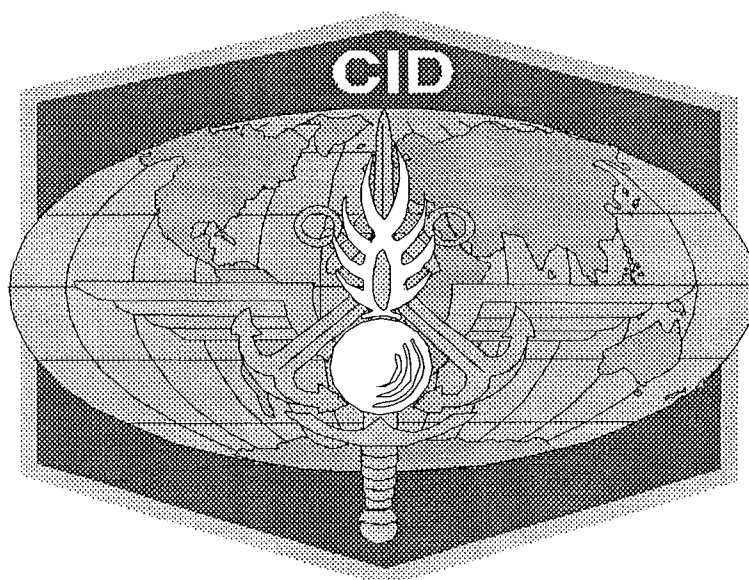


1998-1998

COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE
DIVISION A
GROUPE 5
LCL LAUDE

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

DEMOCRATIE DES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST



SESSION 1997-1998

DEMOCRATIE DES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST

TABLE DES MATIERES

<u>ETATS FRANCOPHONES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST</u>	4
<u>FACTEURS DE BLOCAGE</u>	5
LA TENTATION DU REGIME FORT	5
LA MENACE MILITAIRE	6
LE RISQUE DE L'ETHNICISATION	7
<u>HANDICAPS</u>	9
UNE AGRICULTURE DEPASSEE	9
DES REVENUS FAIBLES, UNE DETTE EXTERIEURE ELEVEE	9
L'EDUCATION : UNE NECESSITE	10
<u>ANNEXE 1 SITUATION (1994) DE LA DEMOCRATIE DANS LES PAYS FRANCOPHONES</u>	12
<u>ANNEXE 2 BIBLIOGRAPHIE</u>	13
<u>ANNEXE 3 DONNEES COMPARATIVES DE PAYS FRANCOPHONES</u>	14

"[...] Quoi qu'en pensent les intellectuels français, l'AFRIQUE n'est pas la FRANCE. Morcelée en ethnies que la colonisation a regroupées artificiellement au sein d'états fragiles, elle est travaillée par des forces politiques obscures que seul un pouvoir fort, pour ne pas dire autoritaire peut contenir. [...] Incompatible avec le tribalisme qui continue de régner en maître sur la majeure partie du continent, l'idée même de l'alternance du pouvoir, donc de l'opposition, est synonyme de désordre politique; elle débouche inévitablement sur l'anarchie et la dictature.[...]"

Ce court extrait de l'éditorial du journal "Les Echos" du 21 janvier 1983, révèle à quel point Afrique et démocratie étaient dans l'esprit de beaucoup, antinomiques.

Or, depuis quelques années un processus de démocratisation est en marche dans toute l'Afrique; les causes en sont multiples, désir de liberté, réalisme économique, pressions extérieures...

Il appartient désormais aux Africains d'inventer une démocratie à l'africaine. Il ne peuvent pas, en effet, se contenter de prendre un modèle "tout fait" mais d'appliquer les concepts fondamentaux en les adaptant à leur culture, leur mode de pensée, leur organisation sociale...Chaque pays doit pouvoir innover et créer son propre système.

Lors de sa visite en France en 1996, le roi Hassan II du Maroc le rappelait devant l'assemblée nationale : "La démocratie n'est pas une usine que l'on exporte, clés en mains".

Il paraît difficile compte tenu de tous les particularismes d'essayer de donner des règles pour l'ensemble du continent. Comment peut-on parler de l'Afrique du Sud et de l'Algérie ou du Ghana de la même façon? Il existe par contre des ensembles qui sont globalement cohérents; les états francophones de l'Afrique de l'ouest en forme un.

Définir la démocratie pour l'Afrique n'est pas l'ambition de ce document; il serait présomptueux, en effet, pour un étranger de vouloir régler, et surtout en quelques pages, une situation qui n'est du ressort que des Africains eux-mêmes. De plus, il serait alors nécessaire de revenir sur des conceptions philosophiques et de rappeler ce que sont les différentes démocraties, pluraliste, représentative, réelle, libérale, continue...

Le choix adopté pour la "définir" est que la démocratie est l'application par l'état, de la volonté du peuple, dans le respect des droits de l'homme. Cette définition est certes critiquable, mais, elle est suffisamment large pour inclure de nombreux types de démocraties mais où la liberté d'expression, la représentation et le respect des peuples sont assurés. Elle englobe ainsi le multipartisme et l'utilisation du suffrage universel.

Dans ce cadre, les facteurs qui freinent ou bloquent l'instauration d'une démocratie seront exposés et une amorce de solution pourra être proposée.

Etats francophones de l'Afrique de l'ouest

La France a depuis plus d'un siècle des liens privilégiés, quelquefois controversés, avec cette région. Elle a longtemps encouragé voire dicté la politique des pays qui la composent. Elle continue à les influencer : La France mesurera son aide en fonction des critères suivants : "Institutions fondées sur des élections libres, c'est à dire le suffrage universel, indépendance de la presse, indépendance de la magistrature, multipartisme, abolition de la censure." (F. Mitterrand, La Baule 1990).

Ceux ci sont donc globalement influencé par le modèle français. En effet, la France a formé leurs élites qui partagent avec elle, les mêmes références et son universalisme. Ces états vivent tous une démocratisation dont les racines sont en France. Il est étonnant de constater que le phénomène de démocratisation touche en Afrique noire essentiellement l'Afrique francophone. De son côté, l'Afrique anglophone a eu un parcours différent pendant lequel les alternances politiques, mêmes désastreuses ont été plus nombreuses. Il est intéressant de voir sur une carte, les différences entre ces "2" Afrique (annexe 1).

Dans l'histoire récente, l'évolution constitutionnelle de l'Afrique francophone a connu trois étapes essentielles : La première est caractérisée par une référence appuyée au modèle français; Le multipartisme est de règle. Le rôle prédominant du chef de l'état y est cependant déjà nettement reconnu. Très rapidement le régime parlementaire sera abandonné et début 63, avec l'introduction d'un régime présidentiel au Sénégal, marquera la fin d'un des derniers bastions du parlementarisme en Afrique francophone.

La deuxième étape traduit une défiance à l'égard des constitutions précédemment adoptées. A partir de 1963, des dictatures civiles ou militaires sont instaurées (coup d'état au Togo). L'armée prend une place importante dans la vie politique et cela se traduit par l'abrogation des constitutions, leur suspension ou leur suppression. Certains pays vivront d'ailleurs des périodes de vide constitutionnel importantes (Togo de 67 à 79, Bénin de 68 à 77...)

A partir de la fin des années 70, le constitutionnalisme connaît un renouveau qui marque le début de la troisième période, pendant laquelle certains régimes s'efforceront de gagner la légitimité des populations (charte de 77 au Bénin, constitution de 79 au Congo, processus constitutionnel au Togo...).

Cette période se prolonge actuellement par le processus de démocratisation qui touche à des degrés divers tous les pays d'Afrique francophone.

Ce processus peut être rédhibitoire si ces pays n'échappent pas à trois influences majeures qui ont été de règle précédemment et dont la marque est toujours présente. Il s'agit de la tentation d'installer un pouvoir autoritaire et un parti unique, du risque créé par les militaires de faire et défaire à leur gré les gouvernements en place, et enfin de favoriser une ethnie aux dépens des autres.

Facteurs de blocage

La tentation du régime fort

Si la tenue d'élections autorise la démocratie, elle ne la garantit pas. Lamartine disait : "le suffrage universel est donc la démocratie elle-même."; il doit être démenti en Afrique.

En effet, afin de profiter de l'aide occidentale et conserver leur place de président, certains ont appris "à faire démocrate"; dans son discours de Brazzaville en juillet 1996, Jacques Chirac en parlait ainsi : "[l'exigence d'obtenir l'aide occidentale] a conduit certains pays à se parer d'un masque".

Il est vrai que longtemps, il a été considéré que seul un régime présidentiel fort, s'appuyant sur un parti unique pouvait permettre un bon fonctionnement de l'état africain. Ceci était aussi bien répandu en occident que dans les milieux intellectuels africains.

Ceux ci considéraient le parti unique comme le meilleur moyen pour favoriser la construction nationale, l'édification de l'état, le développement économique et social. Sékou Touré disait à propos du Parti Démocratique Guinéen qu'il "se confondait avec le peuple, épousait ses aspirations et traduisait sa volonté de façon militante".

Samuel Huntington (*Political order in changing society* 1968) affirmait que la démocratie constituait non seulement un luxe mais aussi une entrave pour un gouvernement attelé à la poursuite du développement.

Force est de constater l'échec de ce principe : Le parti unique qui devait au départ suscité l'adhésion de tous, s'est rapidement transformé en parti auquel appartenaient ceux qui voulaient faire carrière dans l'appareil d'état. Le parti unique s'est alors coupé de sa base pour être un instrument de pouvoir aux mains du chef de l'état. Le recours quasi généralisé de cooptation dans le choix des dirigeants du parti et de l'état a conduit à favoriser le clientélisme et le régionalisme. Les postes de responsabilité sont attribués à des proches du chef de l'état, à des personnes de sa région ou de son ethnie. Afin de profiter des privilèges acquis, il n'est plus question alors de partager le pouvoir et ils s'y emploieront par tous les moyens.

Ce schéma est celui qui a été appliqué depuis la décolonisation dans les états francophones de l'ouest avec souvent l'approbation de la France et des puissances occidentales; il peut paraître difficile aux chefs d'état africains de s'en écarter.

L'installation du multipartisme et la tenue d'élections ne sont qu'une façade : elles s'accompagnent de méthodes indignes. Avant une élection, les opposants sont maltraités, les listes sont truquées, les circonscriptions sont taillées sur mesure, les résultats sont maquillés.

Le cas du Gabon et du Togo en sont de bons exemples.

En instaurant rapidement le multipartisme, le président Omar Bongo a voulu jouer sur l'émiettement politique pour prolonger son règne. Elu en décembre 93 avec 52% des suffrages, son élection a été largement contestée. Il avait fallu la pression des autorités françaises, afin d'éviter le chaos, pour imposer un accord entre l'opposition et le Parti Démocratique Gabonais d'Omar Bongo. Les accords de Paris, signés en

septembre 94 et acceptés par référendum par les Gabonais en juillet 95 prévoient de profondes réformes démocratiques afin de créer un véritable état de droit (refonte du code électoral et transformation de la garde présidentielle). Le PDG a cependant gagné les élections législatives et sénatoriales de décembre 96 et janvier 97. Un vice-président a été nommé en mai 97.

Au Togo, après avoir accepté le multipartisme et la tenue d'une conférence nationale (août 91), le président Eyadéma a réussi à conserver les pleins pouvoirs et à bloquer le processus de transition. Les opposants au régime étaient alors victimes d'attentats dont les auteurs n'étaient pas identifiés. Il a aussi fait échouer une tentative de conciliation au cours de la conférence de Colmar avec la France et l'Allemagne (Février 93).

Les élections législatives de février 94, remportées par l'opposition ont conduit à la nomination d'un opposant au poste de premier ministre; il dû démissionner en août 96 après la récupération de tous les pouvoirs par le président Eyadema.

Les régimes forts se sont toujours appuyés sur l'armée qui était un véritable instrument de pouvoir. Souvent, elle a mis en place les dirigeants, enchaînant coup d'état militaires sur coups d'état.

La menace militaire

L'Afrique a longtemps vécu au rythme des coups d'état et l'armée y a joué un rôle essentiel; elle se présentait comme une force véritablement nationale, au dessus des particularismes et idéologies. Elle se contentait parfois de suivre et d'appuyer le régime en place ou profitait de sa puissance pour le destituer et le remplacer par le régime et le chef de son choix, souvent sorti de ses rangs. L'installation de militaires au pouvoir a conduit à des changements dans les institutions et une augmentation des dépenses militaires et a donné une place prépondérante aux forces armées.

Le mouvement de démocratisation a pu être pris pour une mise à l'écart voire une humiliation. Les conditions de vie se sont dégradées. Certains militaires peuvent être tentés par la fuite en avant. L'armée représente encore une menace pour la démocratie et des exemples récents illustrent la résistance des militaires face à l'explosion démocratique. Ils peuvent représenter encore une solution simple devant la difficulté d'inventer une démocratie à l'africaine.

Au Togo le général Eyadema qui a pris le pouvoir en 1967 s'y maintient en s'appuyant essentiellement sur les forces armées qui s'opposent au processus de démocratisation. Après une concession au multipartisme et l'acceptation d'une conférence nationale qui s'est terminée en août 91, les forces armées ont exercé une répression ouverte et organisé des massacres de civils (début 93).

Au Niger le Général Ali Saibou a accepté rendre le pouvoir aux civils élus en mars 93. Après une transition démocratique et l'élection d'un président, M Ousmane, le colonel Bare Mainassara a pris le pouvoir suite à un coup d'état militaire. Il a été

ensuite "légitimement" élu après la tenue d'élections générales. L'instabilité continue à régner : une nouvelle tentative de coup d'état a échoué en janvier 98.

Au Congo, en 1996, le président P Lissouba a dû faire face à une rébellion de militaires issus de milices qu'il avait formées deux ans plus tôt.

Dans certains pays, la réforme a su assimiler les militaires et leur assigner des places qui correspondent à leurs missions premières. Ils restent attachés à la démocratie et au suffrage universel qui peut apporter des surprises (cas du Bénin).

Au Mali après les émeutes estudiantines de mars 91 l'armée abandonne le général Maoussa Traouré et conduit régime de transition jusqu'à l'élection d'un président, M Konaré qui a rétabli les libertés publiques.

Au Bénin, le Général Kérékou a laissé sa place à M Soglo à la suite d'une conférence nationale (1991) à laquelle l'armée a pris part. Elle a réussi une intégration harmonieuse dans la jeune démocratie. En Mars 96, le retour, par le jeu d'élections démocratiques de M Kérékou ne semble pas avoir modifié cette situation.

L'armée se révèle donc pouvoir être aussi bien un facteur de stabilité que d'instabilité dans le processus démocratique. Elle doit pouvoir prendre une place qui la situe non pas en garante de la démocratie, ni en arbitre mais simplement comme élément neutre vis à vis de la vie politique, mais active pour la défense de la nation et du territoire.

Ainsi un certain nombre d'actions peuvent être menées dans les missions et dans l'organisation.

Les missions des forces armées doivent être recentrées vers les missions premières (sécurité du territoire et de ses habitants) avec en corollaire, la constitution d'unités spécialisées (type gendarmerie) pour le maintien de l'ordre, et la disparition des gardes présidentielles.

L'insertion dans des dispositifs régionaux de sécurité et la participation à des opérations extérieures dans le cadre de l'ONU permettraient de donner une nouvelle motivation et de faire côtoyer des armées traditionnellement démocratiques. En parallèle, un effort devra être fait dans le domaine de la formation.

Au niveau organisationnel, les changements doivent porter sur le recrutement. Le recours à la conscription permettrait non seulement une meilleure intégration de l'armée dans la nation mais aussi une détribalisation générale. Ce dernier point sera plus longuement traité dans la partie suivante. Une diminution des effectifs devra être entreprise dans le même temps.

Le risque de l'ethnisation

Avant la colonisation, la structure clanique assurait la cohésion sociale et la solidarité entre les différents membres du clan. La colonisation a affaibli cette structure sans la supprimer. Au moment des indépendances, il s'agissait de se débarrasser de la tribu blanche, pour installer une autre tribu; les coups de force qui ont suivi visaient non pas à une coopération mais au remplacement pur et simple au

sommet de l'état.. Il y a eu hiérarchisation des tribus. Le fait ethnique a été reconnu de manière négative. L'unité nationale a souvent été mise à mal par le tribalisme et l'ethnocentrisme. Les régimes africains ont plus souvent été des ethnocraties dans lesquelles seule l'appartenance de l'individu à une ethnie, à une région était reconnue. Cette ethnicité excessive s'attaquait à tous les corps de l'état, bloquant l'accès aux responsabilités à des personnes compétentes mais appartenant à une ethnie rejetée.

Ainsi dans l'armée Togolaise, sur 12600 militaires dont 8700 basés dans la capitale LOME, 10000 sont originaires de la région de Kara, région natale du chef de l'état.

Ce modèle, de la tribu dominante, s'est reproduit pendant des décennies.

Il serait vain d'essayer de nier la réalité ethnique en Afrique : on y est encore Kikouyou, Peul, Bamikele, Mossi, Igbo... Le lien intra ethnie a structuré l'ensemble de la société africaine.

Ainsi, la multiplication des partis ne signifie pas multipartisme et ne représente donc pas la démocratie : les programmes ne sont pas techniquement différents car ils ne sont pas socialement enracinés mais issus de solidarités d'ordre ethnique ou clanique.

L'équation peut être difficile à résoudre pour inventer un régime parlementaire qui soit représentatif de la société, tout en tenant compte des solidarités traditionnelles et en conservant le caractère unitaire l'état.

Deux solutions sont envisageables dans ce cadre.

La première serait l'institution d'un régime fédéral avec une capitale fédérale et des capitales régionales chargées de l'administration de leur région et qui seraient ethniquement homogènes. Elles seraient responsables du développement régional et disposeraient des moyens nécessaires. Si cette solution paraît satisfaisante, laissant une large part à l'identité ethnique, il est difficile de juger si la puissance des solidarités traditionnelles et l'archaïsme des vieilles hiérarchies socioculturelles où l'émergence de la personne est contraire à la loi du clan, seront compatibles avec une gestion rationnelle des affaires locales.

La deuxième solution fait appel à une double représentation. Ainsi, une assemblée pourrait figurer une représentation horizontale de la société, c'est à dire les classes, les associations et les métiers. Une autre serait une représentation verticale qui figurerait les solidarités du passé alors que la première figure celles de l'avenir. Les ethnies y seraient représentées, soit en fonction de leur poids démographique, soit à parité égale. Ceci ne serait qu'une transition vers une représentation unique dont la mise en application peut intervenir à l'initiative des pays et sans urgence. La liaison et l'arbitrage entre ces deux assemblées seraient réalisés par un président de la république qui ne serait pas un chef mais un représentant. Son éligibilité au suffrage universel n'est alors pas indispensable. Cette solution a l'avantage tout en respectant le caractère tribal de la société, de créer un élément de progrès qui fait contrepoids aux traditions.

Les trois menaces précédentes ont été présentées de manière distincte, cependant, elles sont interdépendantes, l'une engendrant l'autre. Tous les pays francophones

d'Afrique de l'ouest ont d'ailleurs fait appel à un modèle dans lequel les trois menaces étaient appliquées : un régime avec un président fort, s'appuyant sur l'armée et une ethnie particulière. Il s'agit donc bien des points à éviter pour l'instauration d'une démocratie. Les solutions proposées pour les régler séparément ne sont que des pistes qui doivent prendre en compte les spécificités de chacun des pays. Il existe cependant un certain nombre de facteurs qui, sans empêcher l'instauration de la démocratie, peuvent l'handicaper sérieusement au point de risquer de mettre en application les menaces précédentes.

Ces handicaps sont liés aux retards accumulés par l'Afrique en général dans les domaines du développement et de l'éducation. Les états africains francophones d'Afrique de l'ouest les subissent également.

Handicaps

Il existe un paradoxe, ce n'est pas l'Afrique qui est pauvre, ce sont les Africains. Le continent a de nombreuses ressources qui ne sont pas suffisamment exploitées. Les raisons sont multiples mais il ne s'agit pas de les décrire.

Une agriculture dépassée

Quelques chiffres et certains éléments permettent d'entrevoir l'étendue des retards. Alors que la population a doublé depuis 1968, la production agricole est inférieure de 20% par rapport à celle de 1970. La majeure partie des terres cultivables sont à l'abandon alors que l'agriculture représente le tiers du PIB africain. De plus, 80% des cultures sont le fruit de l'énergie humaine, alors que 16% le sont de l'énergie animale et seulement 3% sont effectuées par des machines. Il n'y a pas de véritable diversification des productions, les politiques agricoles étant conçues pour l'exportation (coton au Mali, Café en Côte d'Ivoire...). Ainsi une chute des cours est dramatique pour l'économie d'un pays (le cours du café et du coton ont baissé de 25% depuis les années 70). Ainsi 40 millions de personnes souffrent de la faim et 168 de malnutrition chronique.

Des revenus faibles, une dette extérieure élevée

Le gros des produits africains de base est exporté sous forme brute. Ainsi, seule une faible proportion de la valeur ajoutée revient aux pays producteurs.

La part de l'Afrique dans le commerce international n'a pas cessé de chuter depuis les années 70 pour atteindre actuellement 2,5% du marché. Dans le même temps le poids de la dette s'est considérablement accru : la dette a triplé en 10 ans pour atteindre 184 milliards de dollars en 1993. Les investissements en Afrique sont peu nombreux; les entreprises occidentales redoutent le manque de stabilité politique, d'infrastructure, de réseaux de communications. Les coûts de fonctionnement sont en raison de ces carences, 50% plus élevés que ceux pratiqués en Asie.

Le risque est grand de voir les efforts de ces jeunes démocraties réduits à néant à cause de cette misère et de l'incapacité actuelle des dirigeants à y trouver une solution. En effet, souvent démocratie, c'est à dire acquisition de droit civiques est confondue avec fin de la misère. La désillusion est grande lorsque les populations se rendent compte que la démocratie n'est pas un remède universel mais la mise en place d'un système de gouvernement régi par certaines règles, qui laissent malgré tout plus de libertés. De même, la situation monétaire de l'Afrique est si détériorée, que l'on assiste à une véritable "dictature" du FMI, de la banque mondiale ou des bailleurs de fonds dans le cadre de la politique d'ajustement structurel. Celle-ci est normalement destinée à résorber les déséquilibres externes des économies africaines. Elle permet cependant à ces différents créanciers, d'intervenir directement dans la politique des états. Ceux-ci ont perdu leur capacité de régulation et d'arbitrage, une grande partie de leurs moyens financiers et de leur pouvoir administratif. L'état est donc fragilisé. Cela a conduit à une augmentation des déséquilibres intérieurs par une aggravation du chômage et une dévaluation des monnaies. Traditionnellement, les fonctionnaires ont toujours été très nombreux et par le clientélisme qui régnait, ils étaient généralement issus de la même région ou ethnique; les contraintes imposées sont telles, qu'elles interdisent l'embauche dans la fonction publique depuis une dizaine d'années. Il n'y a donc pas de renouvellement dans l'administration et les réformes sont appliquées par le personnel du régime du parti unique. Que dire aussi d'un président de la république, élu au suffrage universel, obligé de faire appliquer une telle politique et devoir remettre ensuite sa réélection entre les mains de citoyens alors mécontents.

C'est la mésaventure qui est arrivée à M Soglo au Bénin et qui a permis à M Eyadema de revenir au pouvoir.

Cette pauvreté a entraîné aussi des coupes drastiques dans les budgets de la santé, du logement et de l'éducation.

Pour la santé et le logement, cela ne fera qu'amplifier une situation déjà dramatique. Il y a 1 médecin pour 25000 habitants alors qu'en Europe le taux est de 3,5 pour 1000. Pour le logement l'Afrique connaît une véritable explosion démographique, en 2000 sa population sera le double de celle des années 60.

Ce ne sont pas des facteurs favorables pour la stabilité d'un pays mais le plus inquiétant est le niveau d'instruction de la société.

L'éducation : une nécessité

L'éducation coloniale a formé des élites mais elles se sont rapidement occidentalisées et ont oublié leurs racines africaines, appliquant des méthodes qui ne convenaient pas.

Les états africains ont un taux d'analphabétisation qui dépasse les 70% et touche donc tous les âges. Or pour obtenir la justice sociale, la stabilité et élever les esprits il faut éduquer.

Tout d'abord éduquer les enfants. Les enfants ruraux, qui forment la majorité, doivent être élevés dans l'esprit d'un état moderne tout en rappelant les traditions

africaines qui seront ainsi revitalisées. Ils pourront ainsi se former une identité. L'éducation des adultes ne peut pas non plus être négligée car il faut rapidement obtenir une population informée et critique; de plus, il ne faut pas créer de déséquilibres trop importants (parents analphabètes / enfants instruits) pour conserver la stabilité entre générations.

Ce n'est qu'à ces conditions que la démocratie pourra être comprise et progressera. L'éducation est aussi la garantie à court et moyen terme de corps de métiers structurés et hiérarchisés, capables de faire fonctionner et évoluer leur pays sans aide extérieure. Ce sont eux qui feront passer l'Afrique de la tradition à la modernité. On pourra voir arriver en nombre des médecins, des hommes de droit (il n'y a pas de démocratie sans justice), des journalistes (la démocratie n'existe pas sans presse)...




La démocratie est en marche et les africains ont la volonté de suivre sa route. Les écueils sont nombreux. La tentation est forte de renouer avec des régimes autoritaires s'appuyant sur un parti unique, une armée puissante et une seule ethnie. Même si l'on assiste depuis peu à un début de croissance, la situation économique oblige une grande partie des africains à vivre dans la misère et les états sont sous la coupe d'instances internationales qui leur imposent une austérité budgétaire aux dépens d'avancées sociales ou éducatives nécessaires. La stabilité de la démocratie naissante ne s'en trouve absolument pas favorisée. L'éducation à tous les âges est une condition nécessaire pour la stabilité de la démocratie car elle permet non seulement d'éveiller les esprits mais aussi de bâtir des corps sociaux qui seront les vrais promoteurs d'une Afrique moderne.

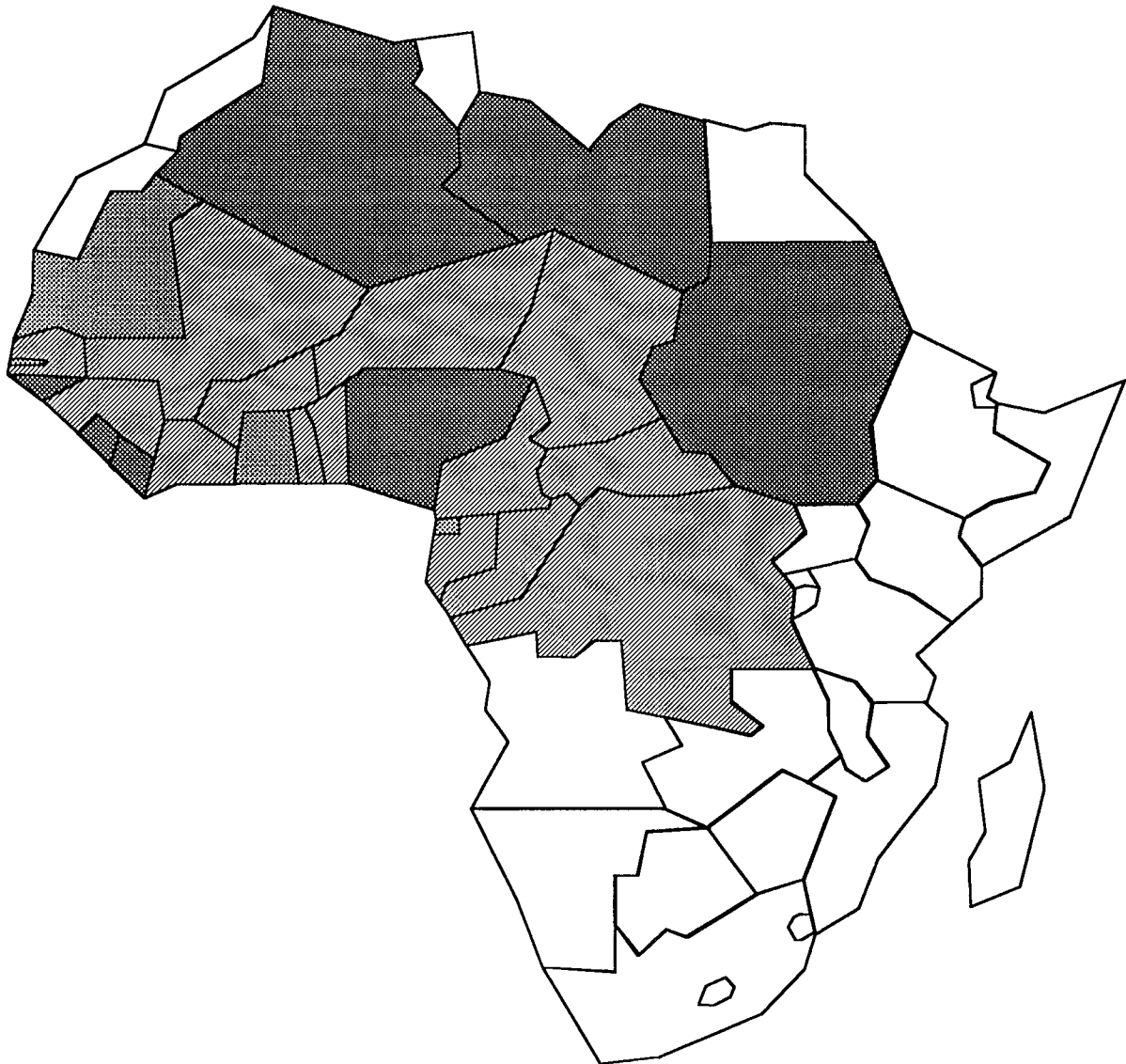
Les africains doivent seuls instaurer leur démocratie; ils l'ont affirmé lors du vingt sixième sommet de l'OUA en juillet 90 : "Démocratie, oui; mais en toute souveraineté". Les pays étrangers ont certes un rôle à jouer, en les guidant, sans leur imposer des solutions toutes faites.

La route est encore longue et déjà d'autres problèmes apparaissent; la gestion de l'explosion démographique et de la concentration urbaine sera un des plus importants. Il faudra aussi trouver la place de la religion au sein de l'état. Les pays africains francophones sont imprégnés par la laïcité mais de plus en plus de personnes se tournent vers l'Islam. Les exemples proches sont porteurs de craintes. Revaloriser la place de la femme dans la société est certainement une des solutions. Les défis sont nombreux mais la démocratie est un processus éducatif qui se met en place progressivement avec l'émergence d'un tissu associatif, d'un appareil judiciaire indépendant, d'une presse et d'un syndicalisme libres, d'une classe d'entrepreneurs.

Le temps joue en la faveur d'une Afrique francophone démocratique.

ANNEXE 1 SITUATION (1994) DE LA DEMOCRATIE DANS LES PAYS FRANCOPHONES

-  pays francophone (de langue officielle française)
-  pays ayant organisé une conférence nationale ou ayant connu une alternance démocratique depuis 1989
-  pays où le processus de démocratisation est bloqué ou inexistant



Tous les pays francophones, à l'exception du ZAÏRE, avaient entamé en 1989 un processus de démocratisation; ils avaient soit connu une alternance démocratique, soit tenu une conférence nationale avec parfois maintien en place des dirigeants précédents.

Source : L'Afrique et l'Europe Atlas du XX siècle Editions complexe

ANNEXE 2 BIBLIOGRAPHIE

Ethnicité et démocratie en Afrique	Melchior MBONIMPA	L'Harmattan
Démocratie pour l'Afrique	René DUMONT	Seuil
Politique étrangère 3/88		IFRI
Sursaut de l'Afrique qu'on achève	Assani FASSASSI	Al Qalam
La démocratie	Guy Hermet	Dominos/ Flammarion
L'Afrique et l'Europe	Philippe Lemarchand	Atlas du XX siècle / Complexe
Naissance des états africains	Hélène d'ALMAIDA- TOPOR	XX siècle / Casterman
Etat du monde 88 à 98		

ANNEXE 3
DONNEES COMPARATIVES DE PAYS FRANCOPHONES
1998

Afrique sahélienne

INDICATEUR *	BURKINA FASO	MALI	NIGER	TCHAD	
Capitale	Ouagadougou	Bamako	Niamey	N'Djamena	
Superficie (km ²)	274 200	1 240 000	1 267 000	1 284 000	
Développement humain (IDH) ^b	0,221	0,229	0,206	0,288	
Population (*) (millier)	10 780	11 134	9 465	6 515	
Densité (hab./km ²)	39,3	9,0	7,5	5,1	
Croissance annuelle ^c (%)	2,9	3,2	3,4	2,7	
Indice de fécondité (ISF) ^d	7,10	7,10	7,40	5,89	
Mortalité infantile ^d (‰)	103	159	124	123	
Nombre de médecins (‰ hab.)	0,03 ^m	0,05 ^m	0,02 ^m	0,03 ^r	
Espérance de vie ⁿ (année)	46,5	46,0	46,5	46,7	
Population urbaine (%)	29,1	27,8	23,8	21,6	
ANALPHABÉTISME (%)	80,8	69,0	86,4	51,9	
SCOLARISATION 12-17 ans (%)	12,7 ^r	12,8 ^r	13,2 ^r	26,4 ^r	
SCOLARISATION 3 ^e degré (%)	1,0 ^c	0,8 ^k	••	0,8 ^c	
TÉLÉVISEURS ^a (‰ hab.)	5,5	11,5	22,6	1,6	
LIVRES PUBLIÉS (titre)	4 ⁿ	6 ^o	5 ^r	••	
ARMÉE					
Armée de terre (millier d'h.)	5,6	7,35	5,2	25,0	
Marine (millier d'h.)	–	0,05	–	–	
Aviation (millier d'h.)	0,2	0,4	0,1	0,35	
PIB ^e (million \$)	2 417 ^a	2 438	1 889	1 144 ^a	
Croissance annuelle					
1985-95 (%)	2,9	4,3	1,7	2,8	
1996 (%)	5,5	4,0	3,6	6,0	
Par habitant ^l ^a (\$) ^a	780	550	750	700	
ÉCONOMIE					
Dette extérieure totale ^h (million \$)	1 267	3 066	1 633	908	
Service de la dette/Export. ^h (%)	13,2	12,2	20,2	5,9	
Taux d'inflation (%)	6,9	5,7	3,6	13,8	
Dépenses de l'État					
Éducation (% PIB)	3,6 ⁿ	2,1 ^c	3,1 ^r	2,2 ⁿ	
Défense (% PIB)	2,4 ^a	2,0	1,1	2,6 ^a	
Énergie ^h					
Consommation par hab. (kgec)	46	24	57	7	
Taux de couverture (%)	2,0	11,3	34,3	–	
Importations (million \$)	552 ^a	638	244	275	
Exportations (million \$)	321 ^a	480	188	250	
COMMERCE					
Principaux fournis ^a	%	UE 29,7	UE 30,1	UE 31,6	UE 48,9
	%	Pns ^g 27,8	Fra 17,4	Fra 19,2	Fra 34,4
	%	Cdl 24,9	Afr 51,8	PED 29,4	Cam 23,7
Principaux clients ^a	%	UE 30,5	UE 35,4	UE 76,4	UE 65,7
	%	Pns ^g 27,6	Asie ^h 40,3	Fra 73,4	Por 30,0
	%	Afr 22,2	Afr 8,6	Afr 12,4	PED 29,3

AFRIQUE SAHÉLIENNE

	INDICATEUR	UNITÉ	BURKINA FASO	MALI	NIGER	TCHAD
	Capitale		Ouagadougou	Bamako	Niamey	Ndjamena
	Superficie	km ²	274 200	1 240 000	1 267 000	1 284 000
DÉMOGRAPHIE	Population (*)	million	6,86	8,68	7,35	5,26
	Densité	hab./km ²	25,0	7,0	5,8	4,1
	Croissance annuelle ^d	%	1,6	2,9	2,8	2,3
	Mortalité infantile ^b	‰	144,0	174,0	140,0	138,0
	Espérance de vie ^b	année	45,3	46,2	43,6	45,0
	Population urbaine ^b	%	7,9	18,0	16,2	27,0
	Analphabétisme	%	86,8 ^b	83,2 ^b	86,1 ^b	74,7 ^b
CULTURE	Scolarisation 2 ^e degré	%	5 ^{bg}	7 ^{hi}	6 ^{bg}	6 ^{ck}
	3 ^e degré	%	0,7 ^c	1,1 ^h	0,6 ^c	0,4 ^c
	Postes tv ^b	‰ hab.	5,2	0,1	2,0	..
	Livres publiés	titre	4 ^b	160 ^c
	Nombre de médecins	‰ hab.	0,02 ^m	0,04 ^f	0,02 ^f	0,02 ^f
ARMÉE	Armée de terre	millier d'h.	7	6,9	3,15	17
	Marine	millier d'h.	—	0,05	—	—
	Aviation	millier d'h.	0,2	0,4	0,14	0,2
ÉCONOMIE	PIB ^a	million \$	1 240	1 330	1 690	741
	Croissance annuelle 1973-86	%	3,5	2,9	2,2	- 6,9 ⁱ
	1987	%	- 4,9	..
	Par habitant ^a	\$	184	158	252	144
	Dette extérieure	million \$	720	1 690	1 110	270
	Taux d'inflation	%	3,0	..	0,2	..
	Dépenses de l'État Education	% PIB	2,7 ^b	3,3 ^c	3,3 ⁱ	..
	Défense	% PIB	3,0 ^a	3,5 ^b	0,7	6,0
	Production d'énergie ^a	millier TEC	..	16	50	..
	Consommation d'énergie ^a	millier TEC	206	197	329	100
COMMERCE	Importations ^a	million \$	397,3	876,1	315,9	203,5
	Exportations ^a	million \$	88,3	383,5	260,6	120,1
	Principaux fournisseurs ^a	%	PCD 62,7	PCD 64,9	CEE 58,3	Fra 21,9
		%	Fra 32,7	Fra 30,1	Fra 34,9	PVD 52,4
		%	Cdl 24,7	Cdl 22,9	Nig 10,1	Afr 21,5
	Principaux clients ^a	%	CEE 58,3	PCD 71,2	CEE 83,0	CEE 35,3
		%	Fra 37,8	CEE 64,6	Fra 78,2	Afr 15,6
		%	PVD 9,7	PVD 20,3	Nig 7,7	Por 13,8